

Le dialecte algérien dans la presse écrite francophone en Algérie. Adaptation à la réalité linguistique ou technique de communication ?

The Algerian dialect in the francophone writing press in Algeria. The linguistic reality adaptation or communication technique

Mohammed LASHEB
Université Mustapha Stambouli-Mascara / Algérie
lasheb.mohamed@yahoo.fr

Reçu le 15-04-2020 / Accepté le 12-05-2020 / Publié le 25-06-2020

Résumé : S'exprimer, par moments, en dialecte algérien dans la presse écrite d'expression française semble relever de la nonchalance discursive de l'auteur mais le contexte de l'espace d'échange est plus que favorable et surtout lorsqu'on sait que l'arabe algérien est composé d'innombrables mots français non seulement sur le plan lexical mais aussi en termes de vocables. La présente réflexion tentera de décrire cette langue privilégiée dans la presse écrite et d'expliquer l'usage de ces signes nouveaux pour éventuellement interpréter les résultats qui peuvent en découler. Un traitement théorique sera consacré à ces formes linguistiques dans le but de justifier leur usage et démontrer leur efficacité expressive.

Mots clés : dialecte - presse algérienne – emprunt -néologisme - calque

Abstract: Expressing yourself, at times, in the Algerian dialect in the French-language print press seems to be a matter of the author's discursive non-passion, but the context of the exchange space is more than favorable and especially when you know that Algerian Arabic is made up of innumerable French words not only on the lexical level but also in terms of terms. The present reflection will attempt to describe this privileged language in the written press and to explain the use of these new signs to possibly interpret the results that may result. A theoretical treatment will be devoted to these linguistic forms in order to justify their use and to demonstrate their expressive effectiveness.

Keywords: dialect-Algerian press-borrowing-neologism-tracing.

Introduction

Les langues qu'elles soient écrites ou orales servent généralement à communiquer et facilitent la vie de l'homme en société. Elles suivent l'évolution de ce dernier et changent selon les fluctuations de la société pour s'y adapter et continuer à remplir leur rôle d'expression. La langue est aussi une marque qui permet à l'individu ou au groupe social de se reconnaître, de s'identifier et de se démarquer dans des situations de communication et ce, à travers des particularités linguistiques manifestées par la manière d'utiliser la langue commune.

Toute langue est sensible au changement, elle ne cesse d'évoluer, de changer et de se s'enrichir pour continuer à servir sa fonction fondamentale qu'est la communication et ce, pour ne pas mourir. Nombreux sont les éléments et les techniques de son développement et de son enrichissement dont les néologismes, les emprunts et le calque. Grâce au néologisme et à l'emprunt, il se crée abondamment de nouvelles unités qui s'ajoutent au répertoire lexical de la langue. Ces deux techniques ou processus de création expliquent comment la langue peut s'enrichir à partir de son propre réservoir lexical mais aussi en empruntant les formes lexicales d'une autre langue.

Le dialecte algérien, ou l'arabe algérien comme certains spécialistes préfèrent l'appeler, se caractérise justement par un métissage de plusieurs langues dont l'arabe classique. Il varie certes d'une région à l'autre à des degrés de métissage variables, mais le français reste généralement la langue la plus dominante parmi les autres qui viennent se mélanger à l'arabe, à l'espagnol, à l'italien, au turc, etc.

Ces formes étrangères et récalcitrantes par rapport à la norme rédactionnelle dans les écrits de presse se manifestent en particulier dans les chroniques où l'on a plus de liberté de manier le code linguistique. En outre, l'usage de ces formes permet la création d'un espace de lecture basé sur des conventions de style partagées par le journaliste et ses lecteurs.

Depuis toujours, les écrivains, les romanciers et les poètes, voire

aujourd'hui les musiciens urbains forment des mots nouveaux et des techniques hors-normes linguistiques à des fins poétiques et esthétiques. Les journalistes les créent pour des raisons expressives, informatives et émotives. En effet, le journaliste, de par sa fonction, se doit d'être précis dans le choix et l'emploi des mots. Il est souvent appelé à adapter son vocabulaire aux penchants de ses lecteurs et à leur monde de connaissance ; linguistique, intellectuel ou culturel.

Nul ne peut s'empêcher de remarquer dans les écrits de presse en général et dans les chroniques en particulier l'usage des néologismes, d'emprunts, des termes connotés socialement et des expressions idiomatiques, imagées ou figées. Cette tendance à recourir à un vocabulaire spécifique parfois même à la limite de la violation du code linguistique, constitue un phénomène susceptible d'être étudié.

Notre problématique s'articulera justement sur la question de l'usage de ces formes linguistiques provenant surtout de la tradition orale algérienne et qui s'emploient dans un cadre particulier, celui de la presse francophone en Algérie. Ainsi, s'interroger sur ces formes de la langue induit à la recherche sur l'étendue d'usage et la nature du dialecte algérien qui est une source inépuisable de mots suscitant l'analyse et l'étude. Toutefois, l'usage de ce dialecte dans la presse écrite francophone finit-il par structurer une façon de voir et d'interpréter la réalité dans le discours ?

Cette recherche relève principalement du domaine de la sociolinguistique et, dans une moindre mesure, de la pragmatique et de l'analyse du discours. Il y est question de s'intéresser à l'usage du parler des Algériens dans un contexte sociopolitique pour renvoyer un discours de communication et d'information, celui de la presse.

L'objectif étant de démontrer par l'intermédiaire de cet usage la construction d'un discours proche de la réalité linguistique des lecteurs, nous nous attardons sur les caractéristiques du dialecte algérien et comment le journaliste s'attache à faire adhérer une communauté de lecteurs à ses idées qui relèvent

très souvent d'une réalité vécue quotidiennement en Algérie.

1. Corpus et méthodologie

Afin d'adapter un corpus à notre objectif de recherche et après consultation de plusieurs documents, nous avons opté pour un recueil de chroniques du défunt journaliste Foudil Baba Ahmed du « Quotidien d'Oran ». Ces chroniques sont certes très sollicitées comme corpus dans plusieurs travaux de recherche mais elles demeurent un terrain très fertile pour y porter un regard scientifique neuf surtout en sciences du langage compte tenu du style extrêmement particulier de leur auteur. Notre corpus convient donc parfaitement au thème travaillé et aux objectifs fixés car le contenu de ces textes renvoie spécifiquement au dialecte algérien et aux traditions langagières de l'Ouest algérien (l'Oranie). Aussi, le journal se distingue par une large diffusion dans cette région.

« El Guellil », le pseudonyme du chroniqueur renvoie déjà à l'appartenance sociolinguistique à une communauté normée par les mêmes traits sociaux et le même vécu quotidien. L'originalité de son style d'écriture se manifeste par une incroyable capacité à adopter avec une grande facilité des emprunts à la langue populaire arabe issus principalement des habitudes linguistiques et du lexique spécifique de ses lecteurs comme : « rojla », « guemna », « nif », etc. Aussi pioche-t-il parfois de la langue orale connue exclusivement par ses vocables de mots français arabisés par affixation ou l'inverse tels : « hittiste », « m'digouti », « passitlek », etc. ou encore par des expressions transposées directement de l'arabe comme : « il a le nez, lui ». Ce sont là des exemples pour annoncer la couleur de notre corpus qui est basé sur un jeu de sonorités et qui s'appuie sur des mots arabes et de constructions de phrases percutantes qui font évader le lecteur de toute forme de servitude et d'habitude vis-à-vis de la norme de la langue française. Le public lecteur se sent ainsi libéré d'un cloisonnement moral.

Le corpus de notre recherche est constitué d'entrées lexicales simples et complexes extraits des chroniques « Tranche de vie ». Nous nous intéressons de près aux productions rela-

tives au

dialecte algérien qui rendent compte de la réalité linguistique recherchée. Notre méthode consiste donc à recenser les constructions propres à l'arabe algérien contenues dans ces chroniques et de les catégoriser de manière à relever la tendance d'usage pour pouvoir expliquer les tenants et les aboutissants de ce phénomène.

2. Le dialecte algérien, une composante du paysage linguistique en Algérie

Avant d'évoquer l'arabe algérien, il est très important de clarifier le paysage linguistique en Algérie. D'emblée, il faut reconnaître et rappeler la pluralité linguistique et culturelle de la société algérienne (arabe standard, arabe algérien dialectal, tamazight, français, chaoui, targui, etc.). Ce contexte plurilingue est un héritage des différentes civilisations et populations passées par la grande région du Maghreb et dont résulte la cohabitation de plusieurs langues : la dernière en date est la civilisation française qui a duré 132 ans.

Grandguillaume qui s'est intéressé à la linguistique en Afrique note, à cet effet, que :

« Trois langues sont utilisées au Maghreb : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle ; les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit, le français aussi utilisé comme langue de conversation. Toutefois la langue maternelle véritablement parlée dans la vie quotidienne est un dialecte. » (Grandguillaume, 1983, p. 52)

Mais il faut noter que cette cohabitation des deux premières « langues de culture » est clairement le résultat de ce dialecte, d'où sa particularité manifestée par un profond métissage dans les différents systèmes de l'arabe algérien. Le croisement des deux langues (français et arabe) est facilement perceptible aussi bien sur le plan lexical (étymologique), syntaxique (structure des phrases), grammatical (flexionnel) qu'au niveau de la pratique langagière (expressions figées, locutions, symbolique, etc.). Il en découle donc « un parler particulier et une instabilité dans l'utilisation, par intermittence, des langues et dialectes »

(Lasheb. M, 2019 : 80).

Le rapport des deux langues de culture est pour autant très particulier en raison de la complexité de leur cohabitation. En effet, la supériorité des Français dans plusieurs domaines à l'époque coloniale imposait, d'un côté, la langue française et la résistance farouche des Algériens dans les domaines religieux et culturels, de l'autre, maintenait la langue arabe. Donc, entre langue officielle exigée par le colonisateur français et langue maternelle d'identité se forge le dialecte algérien dont les utilisateurs passent très souvent et involontairement d'un code à l'autre et d'un système à l'autre.

L'une des observations les plus évidentes reste celle qui montre que la quasi-totalité des Algériens francisent des mots arabes et arabisent, à l'opposé, des mots français. Franciser ou arabiser désignent l'acte linguistique par lequel un locuteur accueille et adapte un mot d'une autre langue en l'assimilant au système de sa propre langue. Les exemples de ces deux processus opposés ne manquent pas en dialecte algérien ; Notre corpus d'étude regorge de cas de ce type. L'entrelacement historique des deux langues et l'interdépendance entre la langue d'un côté et la société, la culture et la civilisation de l'autre font que l'arabe dialectal soit un outil de communication tellement particulier par cette somme de mots français dont le locuteur algérien ignore parfois la source. L'école algérienne en est une autre raison quand on sait que le français est presque enseigné au même titre que la langue arabe littéraire et que les matières techniques et scientifiques sont véhiculées en langue française.

L'arabe algérien est resté sur l'aspect oral de la langue, il n'est toujours pas écrit mais il est considéré comme la langue maternelle d'environ 80% des Algériens selon des recherches faites sur le terrain. Une vue panoramique des particularités lexicales, syntaxiques et phonétiques de ce dialecte montre clairement l'interpénétration des deux systèmes linguistiques (français et arabe), illustrée parfaitement par des variations de tout ordre. Aussi les interférences qui en résultent sont-elles généralement admises, tolérées et utilisées par les francophones

algériens qui maîtrisent pourtant la langue française à l'image de « jorjer » au lieu de « jogger », « dégoutage » au lieu de « dégout », etc.

3. La langue française en Algérie vue à travers la presse écrite

Le français représente un cas extrêmement exceptionnel en Algérie compte tenu de l'histoire que partagent les deux pays (France et Algérie) et leurs relations si complexes. Si l'on se fie aux travaux de recherche sur les représentations linguistiques que se font les sujets algériens à propos de la langue française, on se rend à l'évidence de cette double perception conflictuelle qui oppose francophiles et francophobes qui est, entre autres, nourrie par la politique d'arabisation adoptée par le système en place au lendemain de l'indépendance. La non-adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale de la francophonie alors qu'elle est le deuxième pays francophone derrière la France, en est une autre preuve de la complexité de la relation entre les deux Etats.

La dominance du français dans tous les domaines en Algérie s'est étendue pendant plus de deux décennies après l'indépendance et ce malgré la volonté politique et les tentatives d'arabisation. L'administration est restée entièrement francophone plusieurs années après 1962 et persiste partiellement jusqu'aujourd'hui comme en témoignent les correspondances officielles qui continuent à paraître en deux langues (français et arabe).

Dans son travail intitulé *Culture et plurilinguisme en Algérie*, Sebaa illustre scientifiquement ce qui a été dit ci-avant et pense qu'en dépit des efforts consentis pour effacer le français du paysage linguistique algérien, l'entreprise n'a pas abouti.

La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation, sans conteste, unique dans le monde. Sans être une langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission de savoir, sans être la langue d'identité, elle conti-

nue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif (Sebaa, 2002 : 29).

Ce n'est qu'après de longues années que la langue française commence à rétrograder par rapport à l'arabe dialectal sans jamais disparaître du tableau linguistique en s'installant comme étant, et de loin, la première langue étrangère. L'effet du temps a bien changé la donne, toutefois la situation linguistique demeure loin d'être complètement renversée. En effet, les correspondances administratives, la littérature, l'enseignement et les médias continuent à être assurés dans les deux langues. Il y a lieu de souligner aussi qu'un grand nombre de sujets parlants s'entendent mieux en français qu'en langue arabe, lisent les journaux d'expression française plutôt que les journaux arabophones préparent et prononcent leurs discours en langue française, et beaucoup d'enseignements se font en français.

Toutefois, toujours est-il que cette régression du français profite à l'arabe littéraire qui s'est installé progressivement mais pas encore définitivement. Cette situation, qui peut être décrite de glottophagique si l'on reprend la terminologie de L.-J. Calvet (1974), entraîne au passage l'apparition d'un sentiment d'identité et d'appartenance collective en opposition avec la culture française symboliquement représentée par la langue. A l'image de tous les autres domaines, l'arabisation de la presse n'était possible qu'après la fin des années 1970 en raison de l'absence d'un lectorat arabophone. Il faut dire que malgré ce bouleversement, l'audience de la presse francophone reste considérable comme pour notre cas d'étude, le *Quotidien d'Oran* en l'occurrence.

Par ailleurs, le français en Algérie implique forcément une particularité dans l'usage perceptible généralement comme étant en décalage par rapport au français de référence et celle-ci se manifeste par des écarts légers dus à l'influence des automatismes linguistiques de la langue maternelle sur la langue française sur plusieurs plans : lexical, phonétique, grammatical,

syntactique et sémantique.

Cette particularité du français d'Algérie se manifeste nettement aussi bien dans le parler des Algériens francophones que dans les écrits littéraires et journalistiques d'expression française, à travers des transferts, des restrictions et des extensions de sens

voire même des métaphorisations au niveau sémantique (Lasheb. M, 2019 : 84).

Dans le même ordre d'idées, Derradji précise que l'utilisation du français en Algérie relève particulièrement de l'identité des locuteurs et de l'affirmation du soi, ce qui provoque un écart par rapport à la norme du français endogène. Il écrit à ce sujet :

« L'écart n'est pas perçu par le sujet parlant comme une faute par rapport aux règles normatives mais plutôt comme une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française. [...] Les particularités d'une variété linguistique propre à une communauté linguistique sont perçues par la majorité des membres de cette communauté comme la manifestation d'une identité culturelle et sociales bien particulière. [...] Un mode d'expression ou un usage (du lexique entre autres) de cette langue qui puise sa normalité du sentiment collectif partagé par l'ensemble des membres de la communauté linguistique à propos d'un écart référentiel. » (Derradji, 2004, p. 15)

Cet usage particulier est alors un comportement linguistique qui atteste, au premier degré, une appartenance sociale, identitaire et culturelle. Le locuteur algérien « façonne désormais le français aux besoins de communication. Des mots comme « ambulant » et « administratif » qui sont des adjectifs sont employés comme substantifs ; « affairisme » qui est terme à connotation péjorative devient neutre dans le français endogène. » (Khetiri, 2009 : 67).

La chronique étudiée représente un espace médiatique regroupant une communauté francophone dans un cadre à caractère politique, économique, culturel et social. Cet espace demeure particulier par ses caractéristiques linguistiques basées en grande partie sur le français particulier utilisé en Algérie avec

des emplois spécifiques et le dialecte algérien. La réalité socio-linguistique et culturelle commune aux lecteurs demeure comme une sorte de norme locale qui les unit. Voyons de près ce que caractérise et distingue la langue de cet espace de presse écrite francophone.

4. Le calque dans le dialecte algérien

Au sens usuel et large du terme, Le calque désigne tout acte

linguistique de copier et importer comme tel un ou plusieurs éléments d'une langue pour l'usage dans la langue d'expression. Certains linguistes l'associent même à l'emprunt : « le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent. » (Darbelnet & Vinay, 1966 : 46-54).

Dans un sens plus spécifique, il signifie la traduction littérale d'un mot ou d'une expression au mot à mot. Il est généralement une transposition d'une construction d'une langue à une autre sans modification aucune. Parfois, il s'agit d'une traduction littérale d'une construction étrangère comme c'est le cas du fameux exemple du verbe « réaliser » calqué à partir de « to realise » de l'anglais ou de « sky-scraper/ gratte-ciel ».

En lexicologie, on distingue le calque de l'emprunt par la modification de la forme. En effet, contrairement à l'emprunt qui s'adapte au système de la langue d'accueil, le calque ne subit aucun changement, il résulte d'une traduction littérale. « Cependant, à l'instar du calque sémantique explicité ci-dessus, il existe le calque morphologique où l'on copie la forme du morphème et enfin le calque syntaxique qui consiste à transporter la structure syntaxique de la phrase » (Lasheb. M, 2019 : 135).

L'arabe algérien, du fait du contact avec la langue française, compte dans son réservoir lexical d'innombrables calques, mais pas que des unités simples, il est très souvent question de calquer la structure de syntagmes libres et de phrases entières.

Le chroniqueur dont les écrits font l'objet de notre étude, le fait très souvent avec des syntagmes libres et des phrases entières qu'il calque de l'arabe dialectal ou classique et les exemples ne manquent pas. « avoir le nez », « couper la route » ou « Toubib or not toubib, that is the question » paru le 16/01/2013 et calquée sur la fameuse phrase en anglais « to be or not to be, that is the question » illustre à bien cette transposition de formules présente dans le parler quotidien des Algériens en général et dans notre corpus en particulier.

Le phénomène, objet de notre étude, s'inscrit aussi comme une composante du lexique français. En effet, la langue française a toujours emprunté à la langue arabe classique dans les siècles précédents et de l'arabe dialectal le siècle dernier avec l'immigration massive qu'a connue la France. Emprunt à la langue arabe ou arabisme comme certains linguistes préfèrent l'appeler, l'étymon arabe tout comme l'anglicisme contribuent aussi à l'enrichissement de la langue française. « Les arabismes, loin de constituer une quantité négligeable parmi les mots français d'origine étrangère, sont assez nombreux. On peut en effet conjecturer que le Nouveau Petit Robert en retient environ quatre cents. » (Quinsat. F, 2008 : 154)

Si le français empruntait à l'arabe des mots scientifiques issus de la civilisation arabe médiévale lorsqu'elle était pionnière dans différents domaines, aujourd'hui nul ne peut ignorer l'apparition des emprunts arabes dans le domaine social car les mots voyagent dans le sens du plus fort au moins fort. Les déplacements des mots sont donc soumis à des critères de dominance d'une communauté linguistique sur l'autre. Le cas de notre chronique est plus qu'illustratif quand on remarque que la majorité des mots du dialecte algérien sont employés dans le domaine social, culturel, cultuel et religieux.

5. Analyse de quelques cas d'entrées du parler algérien

Une simple consultation du corpus de notre étude suffit pour être frappé par des unités lexicales et phrastiques d'une régularité importante qui relèvent majoritairement du parler quotidien et de la tradition orale algérienne. Cette particularité

n'est pas un détail insignifiant aux yeux de tout chercheur soucieux de mener un travail en sociolinguistique. L'arabe algérien est extrêmement « francisé » par la composition, la flexion ou par la transposition. Il résulte d'une véritable fusion des deux langues, à savoir le français et l'arabe. Nous avons trié quelques unités lexicales pour avoir une idée de cette pratique langagière :

Non-saouassiyathune (09/08/2012) : un mot composé (par la soudure du tiret) à partir d'un mot français (adverbe de négation) et le vocable spécifiquement religieux de l'arabe classique

« saouassiyathune » qui signifie égaux. Il s'agit d'une composition populaire ironique pour dénoncer l'injustice et l'inégalité qui règnent dans la société algérienne.

Pippili (le 31/01/2013) : est un mot très courant créé à partir de la base « bip ». « pippi » signifie « fais un bip », le « li » qui suit est synonyme du pronom « moi » à l'impératif dans le système grammatical français. Il représente celui sur qui s'accomplit l'action du verbe. Le mot donne en français la structure : bip-moi (nom + pronom), en bon français « fais-moi un bip ». Il s'agit là d'une suffixation flexionnelle du système arabe à partir d'un nom français.

Mcouli (19/08/2012) : est aussi un mot courant en arabe dialectal créé à partir du verbe « couler » dans le sens mécanique ou marin du terme. Il s'agit d'une forme adjectivale (participe passé) dans le système grammatical arabe, ça donne en bon français : coulé. Le « m » qui précède, est la marque adjectivale purement propre à l'arabe classique. Le « i », par contre, vient de l'arabe dialectal, il renvoie aux (é, i, u) et autres formes du participe passé. Il s'agit d'un parasynthétique à partir d'un mot français préfixé et suffixé en arabe. Il est à noter que le système morphosyntaxique de l'arabe dialectal, même s'il n'est pas vraiment régi par des lois proprement dites, il reste très proche de celui de l'arabe classique au niveau de l'affixation.

Moutontinines (10/10/2012) : est un mot-valise construit à partir d'un mot en français et la fin d'un mot de l'arabe classique, il est créé à partir du mot « mouton » et « tinines » la fin du mot

arabe « mouatinines » signifiant citoyens. Le mot désigne les citoyens ayant acheté un mouton pour la fête « l'Aïd el Ad'ha » selon la culture musulmane, mais aussi les corrompus qui offrent un mouton en échange d'un service.

Siflènebis (26/09/2012) : ce mot est construit à partir de trois unités : Le « si » de l'arabe dialectal est une réduction de la forme du mot « sayiid » de l'arabe classique qui signifie Monsieur en français, puis le mot « flène » qui vient de « Folène » de l'arabe classique et qui signifie une personne au sens dénoté, et personne importante au sens connoté du terme, puis le mot « bis

». La construction désigne les dérivés des personnalités ou les intermédiaires. Il s'agit d'une composition populaire.

Flixili (31/01/2013) : est un mot très courant dans le vocabulaire spécifique de téléphonie mobile en Algérie. Il est créé à partir de « flexy », le fameux terme commercial indiquant le service de rechargement de l'opérateur « Djezzy », il signifie alors : « recharger du crédit sur le téléphone mobile ». Le « li » est une flexion de l'arabe dialectal qui, associée à un verbe, équivaut au pronom moi dans le mode impératif : « verbe à l'impératif-moi ». Il s'agit là d'une suffixation flexionnelle.

D'or Ouahran d'or (20/10/2012) est une expression construite à partir d'un titre d'une chanson très connue en Algérie, il s'agit d'un détournement du fameux « Dour Ouahran dour » de Cheb Khaled qui signifie « fais un tour à Oran, fais un tour » (Ouahran est la ville d'Oran). Le détournement dans cette construction consiste simplement à remplacer « Dour » par « d'or » pour dénoncer les nouveaux riches soudainement apparus dans la ville d'Oran. Par le même procédé, on y trouve aussi : « Dort Ouahran dort » pour parler des responsables et des élus locaux qui dorment et laissent faire le mal. Ou encore, « Douar ouahran douar » pour parler du grand chantier et la dégradation de la ville sur le plan architectural au niveau des extensions, sachant que « douar » signifie « la campagne » ou « le milieu rural ».

Tant mal que mal (13/01/2013) : est purement une expression du français algérien, il s'agit d'un détournement de l'expression «

Le dialecte algérien dans la presse écrite francophone en Algérie. Adaptation à la réalité linguistique ou technique de communication ?

tant bien que mal ». On a juste substitué l’adverbe « bien » par son antonyme « mal ».

La mérique (26/09/2012) : est une erreur répandue dans le dialecte algérien. En effet le « l’ » cause beaucoup de tort aux non-initiés à la langue française, ainsi les locuteurs l’associent à la première lettre « a » pour en former l’article « la ». D’ailleurs, le mot en dialecte algérien est « maricane » sans « a » au début, tout comme « partma » qui signifie « appartement ». A l’inverse, il est répandu aussi de dire « les os de terrain » parce qu’on prend le « l » de « lot » pour article. Il s’agit là d’une modification syllabique pour se distinguer par l’arabe algérien.

L’iregence(10/12/2012) : est un mot transcrit tel qu’on le prononce en Algérie. Le « u » de l’urgence étant difficile à prononcer, on le remplace par le phonème le plus proche, le « i ». Mais, dans ce cas, il est fusionné à « l’ire » pour faire un cas de fausse coupe (un jeu de mots parmi tant d’autres dans la chronique).

Lauto (29/01/2013) : ce mot signifie la voiture, il s’agit d’une troncation du mot « l’automobile », mais on a associé l’article « l’ » au mot comme l’est souvent le cas dans le dialecte algérien.

Iks logements (18/08/2012) : il s’agit là de la transcription de la lettre « X » qui renvoie à un chiffre étant donné que les cités en Algérie se nomment de la façon (sur la base du nombre de logements). C’est un jeu graphique pour critiquer la logique de dénommer les cités urbaines en Algérie.

El pisrie (27/08/2012) : est un mot du parler algérien signifiant : « épicerie ». On y a joint l’article de l’arabe classique « EL », puis on l’a adapté phonétiquement au système arabe. Il s’agit d’un jeu graphique en éliminant le phonème « é » étant inexistant dans le système phonologique arabe en le remplaçant par le « i » ; le plus proche phonétiquement.

Boutika et Mousiga (27/08/2012 et 12/09/2012) : ce sont là deux mots appartenant au dialecte algérien, formés par déformation graphique des unités du français (boutique et musique). L’on n’oublie pas quelques origines espagnoles dans le dialecte de l’Ouest algérien parce que certains mots se ressemblent du fait

de l'origine latine du français et de l'espagnol. Ainsi, « Boutika » qui est espagnol, vient de « boutique » en modifiant la fin du mot par le « a » du féminin en langue arabe. Et « mousiga » vient de « musique », par remplacement du « u » par le « ou » pour l'adapter au système phonologique de la langue arabe, et l'ajout du « a » du féminin. On a aussi substitué le « k » par le « g » par souci d'adaptation. Il est à noter que le mot « moussika » vient de l'arabe littéraire. Les utilisateurs de l'arabe dialectal fusionnent les deux mots : « musique » du français et « moussika » de l'arabe classique pour avoir leurs propres mots « mousiga » à l'image de nombreux mots du dialecte algérien.

Zautorités, Zalgériens, Zoiseau (01/09/2012, 22/01/2012 et 09/01/2013) sont des mots créés par jeu graphique. Le « z » qui se prononce à l'oral lors de la liaison entre l'article « les » et les mots ci-haut commençant par une voyelle est volontairement écrit pour se moquer des utilisateurs qui le (« z ») prennent pour une partie du mot. La loi de la liaison étant inexistante en arabe, nombreux sont les non-initiés au français qui sont souvent induits en erreur dans ce type de situation. Cette transposition orale est devenue aujourd'hui très fréquente à l'image du mot « lezome » qui circule de nos jours surtout dans le centre algérien pour caractériser de « brave » un seul individu.

Vanci, Fonci (12/09/2012) : sont deux mots du dialecte algérien créés par déformation phonétique des mots français « avancez » et « foncez ». Ce jeu de mots consiste à les adapter à l'arabe et les retranscrire graphiquement en langue française. Le « a » de « avancez » est amputé car le mot ressemble à d'autres mots comme « foncez », « venger », etc. sur lesquels les locuteurs algériens s'appuient généralement comme une règle d'or.

Saint juillet (11/08/2012) : est un mot inspiré de la prononciation du chiffre cinq par les Algériens, il est donc créé par homophonie à « cinq juillet ». Mais on le considère comme un jeu de mots car l'auteur évoque la sacralisation du jour anniversaire de l'indépendance qui coïncide avec cette date. Il ironise à la fois sur l'oral des Algériens qui, majoritairement, amputent le « q » du « cinq », ce qui produit un homophone avec « saint » et le renvoie à cette sainteté de la journée.

6. Interprétations et réflexions

Il est difficile de dresser un portrait linguistique de la chronique étudiée mais si on tente de relever les traits principaux de ce texte, il s'avère bien évident que la particularité phare reste le recours en permanence à l'usage du dialecte algérien et spécifiquement celui de l'Ouest (l'Oranie). Nous nous sommes demandé dans ce travail sur les motivations et les visées de cette pratique linguistique unique dans un espace de presse bien particulier aussi. Il semble pertinent à travers les cas analysés ci-avant que le journaliste puise dans le parler algérien pour plusieurs raisons mais pour un seul objectif.

L'auteur manifeste un penchant comique en exploitant des erreurs fréquemment commises aussi bien par les jeunes qui ne maîtrisent pas le français que par l'ancienne génération non scolarisée mais qui maîtrise plus ou moins un français oral mais avec plus de nuances dans la transcription graphique comme le montrent les cas de : « Pipinière », « saint juillet », « l'iregence » et qui offrent, à l'occasion, une possibilité d'exprimer fort ses pensées avec un jeu de mot savamment construit. Ou encore parfois pour la simple diversion afin de manifester son appartenance sociolinguistique comme le sont les cas pour : « sirou », « pomada », « gazouz », « Bounani », etc.

Par moments, on y trouve des expressions figées et idiomatiques que partagent les deux cultures comme : « un sourire jaune » qui signifie un sourire hypocrite en français comme en arabe, mais aussi des expressions typiquement arabes transposées directement en français comme : « avoir le nez » qui veut dire avoir la dignité et la fierté. Ces quelques illustrations montrent à quel point le chroniqueur fait référence à la culture algérienne sous-tendue par la langue arabe et la tradition orale algérienne qui tire généralement ses origines des dictons et des parlers populaires. Aussi valorise-t-il le prestige social de la culture traditionnelle pour mieux atteindre ses interlocuteurs en quasi-majorité Algériens de l'Ouest.

Il arrive au journaliste de faire usage des mots et expressions en relation directe avec la culture et la société arabe et

algérienne comme : « kbir Eddouar » qui signifie le plus âgé mais aussi le plus sage et pieux d'une tribu et qui donc substitue le juge, « El guellil » qui renvoie au pauvre humble et qui est fort d'esprit, « mazal baraka » qui est une expression sémantiquement variable selon les contextes. Il fait aussi appel à des mots dont l'équivalent existe en langue française mais le sens connoté socialement diffère à l'image de : « kheddami » dont le sens logique dénoté, signifie travailleur mais dans ce cas, il signifie « serviteur » et beaucoup plus « esclave » dans le sens connoté lequel perturbe la dénotation des mots en leur attribuant des nuances.

Les enjeux de la présence des particularités lexicales relatives au dialecte algérien dans la presse écrite d'expression française résident bien dans le fait que le journaliste se donne comme art la manière de déplacer ou bousculer le sens dénoté des mots et de déterminer le corps social et culturel qui s'identifie autour de ces pratiques langagières. L'arabe algérien n'étant jamais écrit, l'écriture de ces formes si familières au lectorat, dans un cadre expressif différent rend l'exercice de lire si percutant et attractif.

7. Conclusion

En somme, la nature de la chronique favorise psychologiquement le journaliste et le met dans des conditions de production lui permettant de manier librement la langue et de faire valoir son talent créatif. Aussi se retrouve-t-il par moments contraint de passer à des formes linguistiques particulières en raison du thème souvent socioculturel surtout quand on sait à quel point la langue est étroitement liée à la culture et à la société et qu'il n'est pas toujours évident de se contenter des moyens moins expressifs et qui ne couvrent pas vraiment toutes les réalités.

Le présent travail nous a permis de faire le point sur quelques caractéristiques du dialecte algérien tel qu'il se manifeste dans la chronique étudiée. Il est question généralement de phénomènes qui émanent du contact des langues tels que la diglossie, le bilinguisme et le calque, d'autres sont entremêlés

comme l'emprunt et l'alternance codique et qui sont parfois inséparables (alternance codique intra-phrastique et emprunt). Ces deux derniers représentent les deux grandes caractéristiques de la chronique.

Le nombre très élevé de l'emprunt et de ses dérivés de l'arabe classique et dialectal peut être expliqué par la relation du code commun que partage journaliste et lectorat. Mais, il est à constater que la prédominance des emprunts de la parole, c'est-à-dire des emprunts de compétence n'est pas forcément liée aux besoins linguistiques. Ce type d'emprunt n'est pas créé pour combler des vides lexicologiques mais pour forger un style particulier ou un idiolecte lui permettant de se distinguer. En effet, dans ce type d'espace d'échanges linguistiques, l'auteur s'efforce d'informer ses lecteurs d'une manière plus détendue et moins plate caractérisée par un outillage linguistique très adapté à leurs goût et à leurs traditions langagières.

Emprunter à la langue arabe, classique ou dialectale, reste le recours premier du chroniqueur qui sait parfaitement comment intégrer des fragments du dialecte algérien et les adapter aux goûts et aux attentes linguistiques des lecteurs sans que ces derniers sentent une quelconque atteinte à la langue française. Que ce soit sous forme d'emprunts ou en alternance codique, l'arabe algérien contribue à chaque fois à la facilité et à la fluidité du texte.

Cette dynamique de faire usage de pérégrinismes et de xénismes de la langue arabe est évidemment expliquée par le besoin de se rapprocher langagièrément du lectorat. Ceci implique la mise en œuvre de la technique ou de la théorie de l'accommodation dans le langage quand le chroniqueur s'amuse à exploiter le parler algérien et la tradition orale de sa société pour réduire les différences qui le séparent de son lectorat en s'adaptant à la dimension culturelle dans ses interactions et ce, en puisant dans tout ce qui est caractéristiques essentielles de l'arabe algérien ; phénomènes de changements linguistiques, diglossie, bilinguisme, etc. Il est souvent question de reprendre des dictons populaires, des fragments de chansons largement connues et de calquer des expressions figées et idiomatiques

pour faire allusion à un sujet politiquement sensible.

Enfin, le jeu de mots représente une technique attractive et cryptonymique à la fois où l'on manipule le sens des mots en jouant avec surtout lorsqu'une partie d'un mot français constitue un signifiant à part entière en langue arabe comme le cas de « mouton » modifié en « moutons tous » ou lorsque la fausse prononciation du mot français renvoie à un autre signifié, comme le montrent les exemples de « cinq » / « saint », « sauce » de « socialisme », etc. En définitive, retenons que les affixations en arabe des unités lexicales appartenant au lexique français font la quasi-totalité des constructions lexicales du dialecte algérien qui méritent d'être recensées et travaillées scientifiquement .

Références bibliographiques

- Calvet L-J (1974), *linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*, Payot, Paris
- Calvet, L-J. (1999), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.
- Derradji, Y. (2004), « La langue française en Algérie : Particularisme lexical ou norme endogène ? », *Des langues et des discours en question : Les cahiers du SLADD*, n° 2, Constantine, Université des frères Mentouri, pp. 14-23.
- Grandguillaume. G, (1983), *Arabisation et politique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Khetiri, B. (2009), « Du français en Algérie ...au français d'Algérie », *Contacts et diversités linguistiques, Synergie Algérie*, n° 4, GERFLINT, Annaba, pp. 57-68
- Lasheb. M, (2019), *Les particularités du discours journalistique dans la presse écrite algérienne d'expression française ; L'utilisation des néologismes dans la chronique « Tranche de vie » Cas d'étude : Le Quotidien d'Oran.* (Thèse de doctorat en sciences du langage) Université Mohamed Ben Ahmed. Oran
- Quinsat, F. (2008), « Le traitement lexicographique des arabismes dans les dictionnaires du français », in J-F. Sablayrolles (Ed.), *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, Paris, Honoré Champion, pp. 151-169.
- Sebaa, R. (2002), *culture et plurilinguisme en Algérie*, TRANS.Internet-

Le dialecte algérien dans la presse écrite francophone en Algérie. Adaptation à la réalité linguistique ou technique de communication ?

Zeitschrift für kulturwissenschaften.
<http://www.inst.at/trans/13N/sebaa13.htm>

-Vinay, J-P & Darbelnet, J. (1966), Stylistique comparée de l'anglais et du français, Paris, Didier.